



**SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG  
REPRÉSENTATION SUISSE**

in/à

G e n è v e

CONFIDENTIEL

Ihr Zeichen  
Votre référence

Ihre Nachricht vom  
Votre communication du

Unser Zeichen  
Notre référence

Datum  
Date

**Gegenstand/Objet:** "Septembre Noir"

103.11(OLP)

838.02

838.03

-- JU/pj 9 mars 1973

an	GEHNMLS JM		dodis.ch/39515 Form. 702
Datum	12.3.73		15.3
Von	gelm	✓	
E-D	12. März 1973		
Ref.	p. B. 25. 60. 12.		

D.P.F.

Direction politique<sup>73</sup>

p. A. 45. 22. Ull. ✓  
Palast. Befreiung 1973

A la suite du communiqué publié le 6 mars 1973 par le Ministère public fédéral concernant l'activité de l'organisation citée en exergue, le Chef du Protocole de l'Office des Nations Unies a prié l'un de mes collaborateurs de lui rendre visite. Au cours de l'entretien qui a eu lieu dans le bureau de M. d'Oultremont, celui-ci a déclaré que la présence de complices de Septembre Noir à Genève causait de sérieuses inquiétudes aux responsables des Nations Unies dans cette ville. En effet, ces derniers craignent qu'un jour ou l'autre un attentat ne soit perpétré par des Palestiniens au siège de cette organisation.

Les services de sécurité onusiens ne semblent pas être en mesure d'y parer étant donné l'effectif restreint de leurs agents d'une part et, d'autre part, en fonction du nombre élevé de personnes qui circulent à l'intérieur du bâtiment. Un renforcement du groupe de sécurité est envisagé, mais une certaine opposition semble se manifester.

Beilagen/ Annexes:

./.

Durchschlag an  
Copie à

- la Direction des organisations internationales du DPF



- 2 -

ter au sein même de l'organisation, notamment de la part de fonctionnaires des pays de l'Est, sous le prétexte que de telles mesures occasionneraient une augmentation des dépenses.

Les responsables de l'ONU sont conscients qu'ils ne peuvent faire appel aux services de police genevois, sachant que ceux-ci sont déjà surchargés. Dans ces conditions, les renforts nécessaires seront vraisemblablement recrutés dans d'autres pays que le nôtre (France, Belgique, etc.). Toutefois, le Chef du Protocole a exprimé le désir qu'une étroite collaboration soit maintenue entre les services de sécurité de l'ONU et ceux de la police genevoise. A ce sujet, mon collaborateur a appris que le chef du groupe de sécurité de l'ONU a rendu visite le 7 de ce mois à son homologue genevois. Ce dernier a assuré qu'il ne manquerait pas, ainsi qu'il l'a toujours fait auparavant, de communiquer à l'ONU tout renseignement susceptible d'éviter un incident.

La présence de M. Barakat, Attaché de presse auprès de la Mission permanente du Yémen à Genève, a également été évoquée au cours de l'entretien. Elle semble gêner les Nations Unies. Cependant, aussi longtemps qu'une preuve formelle que celui-ci exerce d'autres activités que celle qui lui a valu d'être accrédité auprès des Nations Unies n'est fournie, il est évident qu'aucune mesure ne pourra être prise à son égard. A ce propos, il convient de relever que les services de police genevois, tout en laissant à M. Barakat une complète liberté de mouvements, le surveille d'une manière discrète. ?

L'Ambassadeur:  
p.o.

*J. Schaub*

~~VH & K~~ with

13 - 3 - 73

Pichon